

nation de Dieu. Si quelqu'un est dévoré de la soif de l'avarice, il est sous la domination de l'avarice. Celui qui a l'injustice pour reine, est sous l'empire de l'injustice. Celui qui se laisse emporter par les aspirations de la vaine gloire est sous l'empire de l'opinion publique. Quiconque s'attriste, quiconque craint, quiconque aime, quiconque désire, est sous l'empire de chacune de ces passions différentes, de celle dont il est possédé. Maintenant que nous savons tout cela, que nous connaissons combien il y a d'espèces différentes de royaumes, levons-nous, et prions Dieu, d'ôter de nos cœurs le royaume de l'ennemi, afin que nous puissions être sous le royaume du Dieu tout-puissant, c'est-à-dire, sous le royaume de la sagesse, de la justice, de la vérité, toutes choses qui sont comprises dans le Fils unique de Dieu, auquel appartiennent la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

HOMÉLIE XXXVII.

Sur ce fait que les disciples détachèrent l'ânon.

On a lu dans l'Évangile selon saint Luc, que le Seigneur, étant arrivé près de Bethphagé et de Béthanie, vers la montagne des Oliviers, envoya deux de ses disciples, détacher l'ânon qui y

peccatum in mortali vestro corpore » *Rom. vi.* Si quis nostrum desiderat regnum Dei, regnatur ab eo. Si quis avaritiæ ardore cruciatur, regnatur ab avaritia. Porro qui injustitiam reginam habet, regnatur ab ea. Qui vanæ gloriæ ambitione sustollitur, regnat ei aura popularis. Qui mœret, qui aliquid reformidat, qui amat, qui desiderat, imperant ei singula, prout perturbationibus variis possidentur. Quæ omnia cognoscentes, et quam multa sint genera regnorum, surgamus precemurque Deum, ut auferat a nobis regnum inimici, et possimus sub regno esse Dei omnipotentis, id est sub regno sapientiæ, pacis, justitiæ, veritatis, quæ cuncta in unigenito Dei Filio intelliguntur, cui est gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.

HOMILIA XXXVII.

De eo quod a discipulis pullus asinæ solutus est.

Lectum est in Evangelio secundum Lucam, quomodo cum venisset Salvator Bethphage, et Bethaniam juxta montem Oliveti, miserit duos e discipulis suis, ut solverent pullum asinæ, qui vinctus erat, et su-

était attaché, et sur lequel personne n'était jamais monté, *Luc. xix.* Ces faits me semblent être autre chose qu'un simple récit, et renfermer une signification plus haute. L'âne était attaché. En quel endroit? Vis à vis de Bethphagé et de Béthanie. De ces deux endroits, l'un, Béthanie signifie « maison d'obéissance, » et l'autre, Bethphagé, « maison des mâchoires. » Ce village appartenait aux prêtres; car les mâchoires se donnaient aux prêtres, d'après ce que présentait la loi. C'est donc à l'endroit où se trouve l'obéissance, au lieu qui est sous l'obéissance des prêtres, que le Sauveur envoie ses disciples détacher l'ânon sur lequel personne n'était jamais monté. Or, quel autre que l'homme peut monter sur un âne? Je veux prendre un exemple pour faire comprendre ce que j'ai à dire. Il est écrit dans *Isaïe* : « Vision des bêtes qui sont dans l'affliction et la misère » *Isai. xxx.* et le reste, jusqu'à l'endroit où il dit : « les richesses des aspics ne leur serviront de rien. » Que chacun de nous considère combien de richesses d'aspics il a portées auparavant, combien de richesses de bêtes; et comment aucun homme raisonnable, ni la parole de Moïse, ni celle d'Isaïe, ni celle de Jérémie, ni celle de tous les autres prophètes, n'est jamais monté sur notre âne, et il verra que la parole et la raison de Dieu sont seule-

per quem nullus hominum aliquando sederat *Luc. xix.* Quod quidem mihi videtur magis ad altiorem intelligentiam, quam ad simplicem historiam pertinere. Asinus vinctus erat. Ubinam? Contra Bethphage et Bethaniam. E quibus Bethania interpretatur « domus obedientiæ, » Bethphage vero, « domus maxillarum : » sacerdotalis quidam locus : maxillæ enim sacerdotibus dabantur, sicut in lege præcipitur. Illuc ergo ubi obedientia, ubi locus sacerdotibus mancipatus, mittit Salvator discipulos suos, ut solvant pullum asinæ super quem nullus hominum aliquando sederat. Porro quid aliud super asinum sedere potest absque homine? Volo paulisper exemplum sumere, ut quod dicturus sum, possit intelligi. Scriptum est in *Isaïa* : « Visio quadrupedum in tribulatione et angustia » *Isai. xxx.* et reliqua, usque ad eum locum ubi ait : « Non proderunt eis divitiæ aspidum. » Unusquisque nostrum consideret quantas opes aspidum ante portaverit, quantas divitiæ bestiarum, et quomodo nunquam rationalis homo sederit super asinum nostrum, non sermo Moysi, non *Isaïe*, non *Jeremiæ*, nec reliquorum omnium prophetarum; et videbit tunc sedisse super nos sermonem Dei atque

ment montées sur nous, lorsque Jésus vint, et commanda à ses disciples d'aller délier l'ânon qui était primitivement attaché, pour lui permettre de marcher en liberté. L'ânon détaché est donc amené à Jésus qui avait dit, en envoyant ses disciples le délier : « Si quelqu'un vous demande pourquoi vous le détachez, vous lui répondez : « c'est que le Seigneur en a besoin. » Cet ânon avait beaucoup de maîtres, avant que le Seigneur en eût besoin. Mais du moment où le Seigneur commença à devenir son maître, les autres cessèrent d'avoir empire sur lui. Personne en effet ne peut servir Dieu et l'argent. Tant que nous sommes serviteurs du mal, nous sommes dominés par les passions et les vices. L'ânon est donc détaché, parce que le Seigneur en a besoin. Vous êtes l'ânon, quel besoin le Fils de Dieu a-t-il de vous? Que vous demande-t-il? Il a besoin de votre salut, il désire vous détacher des liens du péché. Ensuite les disciples mettent sur l'ânon leurs vêtements et y font asseoir le Sauveur. Ils prennent la parole de Dieu et la placent sur les âmes de leurs auditeurs. Ils ôtent leurs habits, et les étendent sur le chemin. Les vêtements des apôtres sont sur nous, leurs bonnes œuvres font notre parure; les apôtres veulent que nous marchions sur leurs habits. Et de fait, l'âne détaché par les disciples, et portant Jésus, marche sur les vêtements des

rationem, quando venit Dominus Jesus, et præcepit discipulis suis, ut euntes solverent pullum asinæ, qui prius vinctus fuerat, ut liber incederet. Solutus itaque pullus asinæ adducitur ad Jesum, ad cujus solutionem mittens discipulos dixerat : « Si quis vos interrogaverit quare solvitis pullum, dicite ei quia Dominus necessarium illum habet. » Multi erant domini hujus pulli antequam Salvator eum haberet necessarium; postquam vero ille cepit esse dominus, plures domini esse cessaverunt. Nemo enim potest Deo servire et mammonæ. Quando malitiæ servierimus, multis sumus passionibus vitiisque subjecti. Solvitur ergo pullus, quia Dominus necessarium eum habet. Vos estis pullus asinæ, quid vestri Filii Dei necessarium habet? quid a vobis expetit? salute vestra opus habet, cupit vos solvi vinculis peccatorum. Deinde mittunt discipuli vestes suas super asinum, et sedere faciunt Salvatorem. Assumunt sermonem Dei, et imponunt eum super animas auditorum. Vestibus exuuntur, substernunt eas in via. Super nos sunt vestimenta apostolorum; opera eorum bona, ornamenta nostra sunt, volunt apostoli indumenta sua calcari a nobis. Et revera solutus a discipulis asinus, et

apôtres, quand il pratique leurs enseignements et imite leur vie. Lequel d'entre vous est assez heureux, pour que Jésus vienne s'asseoir sur lui? Tant qu'il fut sur la montagne, ses apôtres seuls l'accompagnaient; mais lorsqu'il commença à descendre, une grande foule de peuples accourut au-devant de lui. S'il n'était pas descendu, la multitude n'aurait pu venir au-devant de lui. Il est descendu, il est monté sur l'ânon, et tout le peuple d'une voix unanime se mit à louer Dieu. A la vue de cette démonstration, les Pharisiens dirent au Seigneur : « Faites-les taire. » Il leur répondit : « S'ils venaient à se taire, les pierres mêmes crieraient. » *Matth. iii.* Quand nous parlons, les pierres se taisent; mais quand nous nous taisons, les pierres crient. Car le Seigneur peut faire naître de ces pierres des enfants à Abraham. A quelle époque nous taisons-nous? Quand la charité d'un grand nombre se sera refroidie, quand se sera réalisée cette prédiction du Sauveur : « Pensez-vous que le Fils de l'homme lorsqu'il viendra, trouvera encore de la foi sur la terre? » Supplions donc la miséricorde du Seigneur qu'il ne permette pas que nous gardions le silence, et que les pierres crient; mais qu'il fasse en sorte que nous parlions et glorifions Dieu dans le Père, le Fils et le Saint-Esprit, à qui appartiennent la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

portans Jesum, incidit super vestimenta apostolorum, quando doctrinam eorum imitatur et vitam. Quis nostrum ita beatus est, ut sedeat super illum Jesus? Qui quamdiu in monte fuit, cum suis apostolis morabatur; quando vero cepit vicinus esse descensui, tum occurrit ei turba populorum. Si non venisset ad descensum, non ei poterat occurrere multitudo. Descendit, seditque super pullum asinæ, et omnis populus voce consona laudabat Deum. Quod Pharisei videntes, dicebant Domino : « Increpas eos. » Quibus ille respondit : « Si isti tacuerint, lapides clamabunt » *Matth. iii.* Quando nos loquimur, lapides silent; quando nos tacemus, lapides clamant. Potest enim Dominus de lapidibus istis suscitare filios Abrahæ. Quo tempore nos tacebimus? Quando refrixerit charitas multorum, quando illud quod a Salvatore prædicatum est, fuerit impletum : « Putas veniens Filius hominis inveniet fidem super terram? » Propterea Domini misericordiam deprecemur, ne nobis tacentibus, lapides clamitent; sed loquamur et laudemus Deum in Patre, et Filio, et Spiritu sancto, cui est gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.

HOMÉLIE XXXVIII.

Sur ces paroles : « Enfin, étant arrivé proche de Jérusalem, et jetant les yeux sur la ville il pleura sur elle, » jusqu'à l'endroit où il est écrit : « il chassa tous ceux qui vendaient des colombes. » *Cap. XIX.*

« Notre-Seigneur étant arrivé proche de Jérusalem, et jetant les yeux sur la ville, pleura sur elle en disant : « Ah! si tu reconnaissais au moins en ce jour ce qui peut te procurer la paix! mais maintenant, tout cela est caché à tes yeux. Aussi viendra-t-il des jours pour toi, où tes ennemis t'environneront de retranchements. » Tout cela est mystère, mais nous espérons, grâce à la lumière de Dieu, en faire sortir ce qui s'y trouve caché. Occupons-nous donc d'abord de ses larmes. Jésus confirme par son exemple toutes les béatitudes qu'il a énumérées dans l'Évangile, et il ajoute à ce qu'il a enseigné, le témoignage de ses œuvres. « Bienheureux, » dit-il, « ceux qui sont doux. » A cela ressemble ce qu'il dit de lui-même : « Apprenez de moi que je suis doux. » *Matth. XI.* « Bienheureux les pacifiques; » et quel autre a été aussi pacifique que mon Seigneur Jésus, qui est notre paix, qui a brisé l'inimitié, et l'a anéantie dans sa propre chair? « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice. » Personne n'a souffert persécution pour la justice, comme

HOMILIA XXXVIII.

De eo quod scriptum est : « Cum autem appropinquaret, vidit civitatem, et flevit super eam, » usque ad eum locum ubi ait : « Ejecit omnes vendentes columbas. » *Cap. XIX.*

« Cum appropinquaret Jerusalem, Dominus noster videns eam flevit, et dixit : Si cognosceres et tu in die ista quæ ad pacem sunt tibi; nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis, quoniam venient dies super te, et circumdabunt te inimici tui vallo. » Sacramenta sunt quæ dicuntur, et speramus, pendente Deo, aperire posse quod latitat. Primum ergo de fletu ejus videndum. Omnes beatitudines quas locutus est in Evangelio Jesus, suo firmat exemplo, et quod docuit, pro testimonio probat. « Beati, » inquit, « mites. » Huic simile est de semetipso : « Discite a me, quoniam mitis sum » *Matth. XI.* « Beati pacifici : » et quis alius ita pacificus, ut Dominus meus Jesus, qui est pax nostra, qui solvit inimicitiam, et in sua eam carne destruxit? « Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam. » Nemo sic

le Seigneur Jésus, qui a été crucifié pour nos péchés. Le Seigneur montre donc appliquées en lui-même toutes les béatitudes. En conformité également avec ce qu'il avait dit : « Bienheureux ceux qui pleurent, » lui-même pleura, pour poser aussi les fondements de cette béatitude. Il pleura sur Jérusalem, en disant : « Ah! si tu reconnaissais au moins en ce jour ce qui peut te procurer la paix; mais maintenant tout cela est caché à tes yeux. » Et le reste, jusqu'à l'endroit où il dit : « parce que tu n'as pas connu le temps auquel Dieu t'a visité. » J'entends quelqu'un de mes auditeurs me dire : Tout cela est clair, et s'est effectivement réalisé pour Jérusalem. L'armée romaine l'a environnée, et l'a dévastée jusqu'à la ruiner complètement, et le temps viendra où il ne restera pas en elle pierre sur pierre. Je ne prétends pas nier que cette Jérusalem a été détruite à cause des crimes de ses habitants; mais je me demande si les larmes du Sauveur n'ont pas aussi rapport à la Jérusalem qui est la nôtre. Car nous sommes la Jérusalem sur laquelle Jésus pleure, nous qui semblons avoir un regard plus pénétrant. Or si quelqu'un de nous, après avoir reçu la connaissance des mystères de la vérité, la parole de l'Évangile, l'enseignement de l'Église, et la vision de ses sacrements, vient à tomber dans le péché, c'est lui qui est le sujet des gémissements et des pleurs de Jésus. Jésus ne pleure sur aucun des

persecutionem passus est propter justitiam, ut Dominus Jesus, qui pro peccatis nostris crucifixus est. Omnes igitur beatitudines in semetipso Dominus ostendit. Ad quam similitudinem etiam illud quod dixerat, « Beati fientes, » ipse flevit, ut hujus quoque beatitudinis jaceret fundamenta. Flevit autem super Jerusalem, dicens : « Si cognoscesses et tu in die ista quæ ad pacem sunt tibi, nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis, » et reliqua, usque ad eum locum ubi ait : « Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ. » Dicat aliquis auditorum : Manifesta sunt quæ dicuntur, et opere completa de Jerusalem. Circumdedit enim eam Romanus exercitus, et ad internecionem usque vastavit, tempusque venit quando lapis super lapidem non relinquetur super eam. Non nego et illam quidem Jerusalem propter habitatorum scelera fuisse destructam, sed quaero si et ad hanc nostram Jerusalem fletus iste pertineat. Nos enim sumus Jerusalem quæ defletur, qui nobis videtur intuitum habere majorem. Quod si post mysteria veritatis, post sermonem Evangelii, post doctrinam Ecclesiae, post visionem sacramentorum ejus, aliquis e-

gentils, mais seulement sur celui qui était de Jérusalem, il pleure de voir que, après ses fautes, les ennemis, savoir, les puissances adverses, les esprits de malice, l'environneront, dresseront tout autour de lui des retranchements, l'assiégeront, et n'y laisseront pas pierre sur pierre, surtout si sa défaite a été précédée d'un long temps de continence, de quelques années de chasteté, et s'il a perdu, entraîné par les séductions de la chair, la patience et la pudeur. Êtes-vous tombé dans la fornication, ces ennemis ne laisseront pas en vous pierre sur pierre. Il dit en effet dans un autre endroit : « Je ne me ressouviendrai pas de ce qu'il a dit de juste autrefois; mais je le jugerai d'après son péché, dans lequel je l'aurai surpris, » *Ezech. XXVIII.* Voilà donc la Jérusalem sur laquelle le Sauveur verse des larmes. Il est dit ensuite : « Il entra dans le temple; et y étant entré, il en chassa ceux qui vendaient des colombes. » Il n'en chassa point ceux qui achetaient, car ceux qui achètent, possèdent ce qu'ils ont acheté. Jésus chassa seulement du temple de son Père, ceux qui vendaient et par conséquent rejetaient ce qu'ils avaient, à l'exemple de ce fils débauché, qui après avoir obtenu de son père, sa part d'héritage, la dissipa tout entière dans l'intempérance. *Luc. XV.* Ainsi quiconque vend, est chassé, principalement s'il vend des colombes. Pourquoi ne parle-t-on pas d'oiseaux autres que

lis peccaverit, plangitur atque fletur. Nemo enim gentilis fletur, sed ille qui fuit de Jerusalem, quod post peccata circumdant eam inimici, contrariæ videlicet fortitudines, spiritus nequam, et immittant in circuitu ejus vallum, et obsideant eam, et lapidem super lapidem non relinquant; maxime si post multam continentiam, post aliquot annos castitatis victus quis fuerit, blandimentisque carnis illectus patientiam pudicitiamque amiserit. Si fueris fornicatus, lapidem super lapidem non relinquetur super te. Ait enim in alio loco : « Non recordabor priorum justitiarum ejus : in peccato suo, in quo deprehensus fuerit, in ipso judicabo eum » *Ezech. XXVIII.* Hæc est ergo quæ defletur Jerusalem. Post quæ dicitur : « Ingressus est templum. Quod cum fuisset ingressus, ejecit eos qui vendebant columbas. » Non ejecit ementes, qui enim emunt, et quod emerint possident. Illos ejecit de templo Patris Jesus, qui vendunt et abjiciunt quod habuerant, in similitudinem illius luxuriosi filii, qui substantiam suam accepit a patre, et universa perdidit nimis potando *Luc. XV.* Si quis ergo vendit, ejecitur, præcipue si vendebat columbas. Quare alias

de colombes? Cet oiseau est simple et innocent. J'ai peur qu'on ne nous trouve aussi un pareil défaut. Car s'il m'arrive de vendre à prix d'argent, et de ne pas enseigner sans rémunération ce que le Saint-Esprit m'a révélé, ce qu'il m'a remis pour en faire part au peuple, que fais-je autre chose, que vendre les colombes, c'est-à-dire, le Saint-Esprit? Et quand je l'aurai vendu, je serai chassé du temple. Aussi demandons au Seigneur la grâce d'être plutôt acheteurs que vendeurs; si en effet nous ne sommes pas vendeurs, nous avons la connaissance et l'intelligence de notre salut; autrement les ennemis environneront notre ville. Et si une fois l'armée ennemie s'est établie autour de nous, nous ne mériterons plus les larmes de Dieu. Levons-nous donc dès le point du jour, et supplions le Seigneur qu'il nous donne de pouvoir manger tout au moins les miettes qui tombent de sa table. L'Écriture admire que la reine de Saba soit venue des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon; à la vue de la magnificence de ses repas, de son ameublement et des services de son palais, cette reine fut toute saisie d'étonnement et pénétrée d'admiration. *III. Reg. X.* Pour nous, si nous n'acceptons pas de bon cœur les richesses si prodigieuses de Notre-Seigneur, les merveilleux ameublements de sa parole et l'abondance de ses enseignements, si nous ne mangeons pas le pain de vie, si nous ne

aves non posuit, nisi columbas? Hoc animal simplex est, et decorum. Vereor ne et in nobis vitium istius modi deprehendatur. Si enim ea quæ mihi a sancto Spiritu revelata sunt, et credita, ut in vulgus efferrem, pretio vendidero, et absque mercede non docuero, quid aliud facio, nisi columbas, id est, Spiritum sanctum vendo? Quem cum vendidero, ejicior de templo Dei. Quapropter rogemus Dominum, ut omnes emamus potius quam vendamus. Si enim non vendiderimus, cognoscimus et intelligimus salutem nostram; alioquin inimici circumdabunt urbem nostram. Quod si semel nos exercitus hostilis cinxerit, lacrymas Dei non merebimur. Surgamus ergo diluculo, et obsecremus Dominum, ut saltem micæ quæ de mensa ejus cadunt, comedere possimus. Miratur Scriptura reginam Saba venisse ab extremo terræ audire sapientiam Salomonis; quæ cum vidisset prandium, et supellectilem, et ministeria domus ejus, obstupuit, et tita in miraculo fuit *III Reg. X.* Nos si tantas Domini nostri opes, tantam sermonis supellectilem, et abundantiam doctrinarum non lienter amplectimur, si non comedimus panem vitæ, si non carnibus Christi vescimur,

nous nourrissons pas de la chair du Christ, et si nous ne nous abreuvons pas de son sang, si en un mot, nous dédaignons les mets de notre Sauveur, nous devons savoir que Dieu est armé à la fois de bonté et de sévérité. Et c'est à sa bonté que nous devons surtout faire appel, en Jésus-Christ Notre-Seigneur, auquel appartiennent la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

HOMÉLIE XXIX.

De la question que les Sadducéens posèrent au Seigneur, au sujet de la femme qui eut sept maris; et de plus, du denier que le Seigneur se fit montrer. *Cap. xx.*

Il existe chez les Juifs une secte, qui s'appelle la secte des Sadducéens. Cette secte nie la résurrection des morts, et soutient que l'âme meurt avec le corps, et ne vit plus après la mort. Voulant donc poser une question au Seigneur, les Sadducéens imaginèrent la fable de la femme au sept maris, laquelle après la mort de son mari en aurait pris un second, pour susciter des enfants au premier; puis, celui-ci étant mort, un troisième, puis un quatrième, et ainsi de suite jusqu'au septième. On demande donc lequel de ces sept frères, à la résurrection des morts, la revendiquera pour son épouse. Cette question, les Sadducéens la posèrent au Sauveur, dans le but de lui tendre

et cruce potamur, si contemnimus dapes Salvatoris nostri, scire debemus quod habeat Deus, et benignitatem et severitatem. E quibus benignitatem ejus magis orare debemus, in Christo Jesu Domino nostro, cui est gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.

HOMILIA XXXIX.

De questione Sadducæorum, quam proposuerant Domino, mulieris ejus quæ septem viros habuit; et rursus de denario quem sibi Salvator jussit ostendi. *Cap. xx.*

Est hæresis in Judæis, quæ dicitur Sadducæorum, hæc resurrectionem mortuorum negat, et putat animam interire cum corpore, nec post mortem ultra respirare. Igitur questionem Domino proponentes, composuerunt fabulam mulieris septem virorum, quæ post primum virum ad resuscitandum semen prioris alterum duxerit; quo in tertio, tertium quoque, et rursus quartum; atque in hunc modum ad septimum usque pervenerat. Queritur ergo in resurrectione mortuorum, quis eam sibi e

un piège, au moment où ils le virent instruire ses disciples sur la résurrection. Le Sauveur leur répondit en disant : « Vous êtes dans l'erreur, et vous ne comprenez ni les Écritures, ni la puissance de Dieu. Car lors de la résurrection des morts, les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris, mais ils seront comme les Anges dans le ciel. » Ceux qui seront comme les Anges, seront certes des Anges. Il faut savoir aussi que les Anges ne contractent pas d'unions. Ici bas où règne la mort, le mariage et les enfants sont nécessaires; mais là, où l'on est immortel, il n'est besoin ni de mariage, ni d'enfants. Je vais me poser une question très pénible, et dont la solution n'est pas facile, en parlant au nom de ceux qui étudient très minutieusement les Écritures, et méditent jour et nuit la Loi du Seigneur. *Ps. i.* Où, disent-ils, est-il écrit : « Que les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris? » J'ai beau repasser dans ma mémoire et dans mon esprit, aussi bien l'ancien que le nouveau Testament, je ne me souviens pas d'y avoir rencontré quelque chose de semblable. Si par hasard, la mémoire me fait défaut, qu'un plus savant me l'apprenne. J'apprends avec plaisir ce que j'ignore. Mais autant que j'en puis juger, on ne trouvera rien de pareil ni dans l'ancien, ni dans le nouveau Testament. Toute leur erreur repose

septem fratribus sit vindicaturus uxorem. Hoc autem problema insidiantes verbis Salvatoris, eo tempore proposuerunt, quo eum viderant de resurrectione docere discipulos. Quibus respondens Salvator ait : « Erratis, nescientes Scripturas, neque virtutem Dei. In resurrectione enim mortuorum neque nubent, neque nubentur, sed erunt sicut angeli in cælis. » Qui erunt sicut angeli, utique angeli erunt. Simulque descendum, quod angeli connubia non habeant. Hic vero ubi mors, et nuptiæ, et liberi necessarii sunt : ubi immortales, nec conjugio opus est, nec filiis. Proponam mihi questionem valde molestam, et quæ non facile solvitur, ex persona eorum, qui studiosissimi Scripturarum sunt, et die ac nocte meditantur in Lege Domini *Ps. i.* Ubi inquam, scriptum est : « Quia neque nubent, neque nubentur? » Tam vetus quam novum Testamentum memoria ac mente perlustrans, nusquam memini tale quid relatum. Quod si forte fallit, qui plus novit doceat. Libenter disco quod nescio. Sed quantum ergo existimo, nec in veteri, nec in novo instrumento quidquam tale reperiet. Omnis ergo eorum error de prophetica, quam non intelligunt, lectione sur-

done sur des passages des prophètes qu'ils ne comprennent pas; et entre autres sur cette parole d'Isaïe : « Mes élus n'auront point d'enfants pour faire leur malheur, » *Isai. lxxv.* Et aussi ce texte tiré des bénédictions du Deutéronome : « Bénis soient les enfants de votre sein » *Deut. xxviii.* Ils pensent que cela arrivera à la résurrection, ne voulant pas comprendre que ce sont des bénédictions spirituelles qui leur sont prédites. Saint Paul, ce vase d'élection, interprétait dans le sens spirituel ces bénédictions contenues dans la Loi, il savait que ce n'était point des bénédictions charnelles. Car il disait aux Éphésiens : « Béni soit Dieu et le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous a comblés de toutes sortes de bénédictions spirituelles, quand nous ressusciterons des morts pour recevoir l'éternelle béatitude » *Ephes. i.* Ils trouvent encore dans les psaumes un passage du même genre, au sujet duquel ils tombent dans la même erreur. « Votre femme, » dit le Psalmiste, « sera dans le secret de votre maison comme une vigne qui porte beaucoup de fruit; vos enfants seront autour de votre table comme un jeune plant d'oliviers, » *Ps. cxxvii.* et ainsi de suite, jusqu'à l'endroit où il dit : « Que le Seigneur vous bénisse de Sion, afin que vous contempiez les biens de Jérusalem. » Ce sera donc, lorsque Jérusalem sera rebâtie et rétablie dans son état primitif, que le juste verra les biens qu'énumère l'Écriture. Ceux qui prennent

quæ celestis est, quæ sursum est, quæ est mater nostra *Gal. iv;* videbunt bona illius, de quibus sæpe diximus, et id quod nunc de psalmo posuimus : « Uxor tua sicut vitis abundans in lateribus domus tuæ, filii tui sicut novellæ olivarum in circuitu mensæ tuæ. » Quæ omnia corporaliter intelligentibus Sadducæis, qui erant portio Judæorum, dicit Salvator : « Nescitis Scripturas, neque virtutem Dei. » Hæc de questione, quam Sadducæi Domino proposuerunt, breviter dicta sint. Porro quod adjectum est de imagine Cæsaris, etiam super hoc debemus pauca perstringere. Putant quidam a Salvatore dictum esse simpliciter : « Reddite quæ sunt Cæsaris, Cæsari, id est, tributum reddite quod debetis. Quis enim nostrum de tributis reddendis Cæsari contradicit? Habet igitur locus quiddam mystici atque secreti. Duæ sunt imagines hominis, unam quam accepit a Deo factus in principio, sicut in Genesi scriptum est : « Juxta imaginem et similitudinem Dei *Gen. i;* altera choici, id est, terreni, postquam propter inobedientiam atque peccatum ejectus de paradiso assumpsit eam, principis sæculi hujus

Jérusalem dans le sens spirituel, et savent que tous ces passages ont trait à la Jérusalem céleste, à celle d'en haut, à celle qui est notre mère, *Galat. iv,* ceux-là, dis-je, verront les biens dont nous avons souvent parlé, et aussi ce que nous avons tout à l'heure emprunté au psalmiste : « Votre femme sera dans le secret de votre maison, comme une vigne qui porte beaucoup de fruit; vos enfants seront autour de votre table comme un jeune plant d'oliviers. » Et parce que les Sadducéens, qui formaient une secte chez les Juifs, prenaient tout cela dans le sens charnel, le Sauveur leur dit : « Vous ne comprenez ni les Écritures, ni la puissance de Dieu. » Voilà en quelques mots ce que nous avons à dire au sujet de la question que les Sadducéens posèrent au Seigneur. Mais comme on y a joint ce qui a rapport à l'image de César, nous devons dire aussi quelque chose sur ce sujet. Il en est qui pensent que le Sauveur a dit simplement et dans le sens littéral : Rendez à César ce qui est à César, » c'est-à-dire, payez le tribut que vous devez. Mais en est-il un parmi nous pour prétendre qu'il ne faut pas rendre le tribut à César? Ce passage renferme donc quelque sens mystique et caché. Il y a deux images de l'homme, l'une, qu'il a reçue de Dieu, ayant été dans le principe, faite, comme il est écrit dans la Genèse : « A l'image et à la ressemblance de Dieu; » *Genes. i.* l'autre qui est celle de l'homme terrestre, image que l'homme,